

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

Epreuve - Matière : 102 - 93.12 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Selon Blaise Pontain, "l'EPS a pour moyen de permettre à tous les élèves de construire des repères sur soi, sur les autres et sur le monde qui les entoure" (Les enjeux de l'EPS, 2016). Des fois, il semble que cette discipline soit un des endroits privilégiés pour construire des compétences de connaissance de soi, de notre monde et ce dans un environnement spécifique. En ce sens, s'appuyer sur la compétence "construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif" semble être un levier pour parvenir à ces enjeux de l'EPS. Toutefois, nous pouvons nous demander, comment l'enseignant d'EPS peut-il explicitement, au travers de cette compétence, participer à la formation du collégium ? Et de quelle formation du collégium parle-t-on ?

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

En premier lieu, nous pouvons définir la formation du collégien en EPS au travers de la finalité qui est "former un citoyen lucide, autonome physiquement et socialement éduqué" (BO 2015). En ce sens, au travers de l'EPS, la formation du collégien vise à former un citoyen, capable de faire des choix, autonome et dans le sens du vivre ensemble. Delignières a défini deux finalités à l'EPS, qui rejoignent cette idée : La première est de donner le goût à une activité physique, de manière à ce qu'ils pratiquent de manière durable, gage de bonne santé, tant d'un point de vue physique, mental que social. La seconde est d'apprendre à vivre ensemble, c'est-à-dire de respecter aussi et ainsi pouvoir s'insérer dans notre société. Ces finalités assignées à l'EPS s'inscrivent dans les enjeux plus vastes de la fin du collège qui sont l'orientation de l'élève, et l'acquisition du rôle commun. Cela nécessite donc pour les élèves d'apprendre à se connaître pour envisager leur futur et parallèlement, apprendre progressivement à être plus autonomes, notamment dans leurs apprentissages, en lien avec le deuxième domaine du rôle. Dès lors, cette progression dans les apprentissages

est nécessaire de s'inscrire sur une temporalité, à l'échelle du parcours de formation. Celle-ci peut-être définie comme "la construction d'un itinéraire éducatif balisé et individualisé depuis le début de la scolarité obligatoire jusqu'à son terme et visant les finalités et compétences des programmes" (Léonard et Warde, Réussir l'éxit 2, 2017). Dès lors, on voit bien que la construction de compétences par les élèves s'inscrivent sur un temps long, avec des étapes.

En deuxième lieu, nous pouvons définir une compétence comme un "ensemble structuré et cohérent de ressources qui permet d'être efficace dans un domaine social d'activité" (Delignières et Gauault, 1993). En ce sens, la compétence nécessite de confronter les élèves à des tâches globales et complexes, qui mobilisent diverses ressources. Plus encore, être compétent signifie de pouvoir s'adapter à une tâche inédite. A ce propos Fagnani précise qu'un "apprentissage me vaut que si l'élève peut le réexpliquer dans une nouvelle situation (2005). Enfin, nous pouvons préciser que la compétence est composée de trois pôles : motric, méthodologique et social qui sont interdépendants. En résumé, une compétence peut avoir une dominance motrice, méthodologique ou sociale.

Il convient de se demander comment l'enseignant peut-il permettre

aux élèves de construire des compétences inhérentes à la formation du collégien ?

En troisième lieu, l'item 1 du CAPES stipule que l'enseignant doit être en mesure = d'opérationnaliser et concevoir des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves pour atteindre les compétences visées par la discipline<sup>7</sup>. De ce fait, l'enseignant doit faire des choix pédagogiques et didactiques au regard de ses élèves. Par exemple, dans notre établissement, on remarque une forte hétérogénéité des élèves (cf. contexte), de ce fait orienter son enseignement dans l'axe 4 du projet EPS : faire des différences une ressource pour le collectif<sup>8</sup> semble être un levier pour s'adapter au contexte. Plus encore, au regard de la diversité des élèves, l'enseignant ne pourra pas, seul, gérer toutes ses différences, il convient donc qu'il organise un mode de fonctionnement de la classe où les élèves soient à l'initiative de leurs apprentissages. Dans le cas, l'enseignant sera un guide, une personne ressource. Toutefois, pour que l'élève s'engage, il devra trouver des significations à ce projet.

L'enseignant devra donc rentrer dans le monde de l'élève (Sore et Tonlé, L'EPS du dedans, 2016). Plus encore, = les apprentissages

Concours section

: CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière

: EPREUVE DISCIPLIN.APLIQUEE

N° Anonymat

**N231NAT1050956**

Nombre de pages : 20

**15.5 / 20**

Epreuve - Matière : 102 - 9312

Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

doivent être finalisés par des projets significatifs et ambitieux dont l'élève pourra être fier" (Delignières, 2016). En ce sens le projet d'apprentissage nous entend que l'élève doit être à l'origine de ses apprentissages. Un moyen pour cela est donc qu'il y trouve du sens.

En quatrième lieu, la compétence exposée parle de projet individuel ou collectif, or selon Steinier, une dialectique entre le collectif et l'individuel existe au sein des apprentissages (2018). Plus encore, selon De Tocqueville, "un "je" possible parce que des "moi" qui l'entourent me l'enferment pas" et "un "je" qui dépasse son développement personnel enrichit un "moi" (2005). De ce fait l'élève grâce au collectif peut se construire et être davantage autonome mais

**5 / 20**

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

également sa connaissance de soi permet de servir le collectif. Il y a donc une logique circulaire entre l'individu, le collectif, l'autonomie et la formation du citoyen.

Fort de ce raisonnement, nous montrerons que la compétence "construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel et collectif" participe à la formation du collégien puisqu'elle est une démarche permettant à l'élève d'être réellement à l'initiative de la construction de ses compétences et ainsi de s'engager durablement. Plus encore, il s'agit pour l'enseignant de concevoir et opérationnaliser des situations permettant aux élèves de s'ailler afin qu'ils acquièrent une autonomie progressive à l'échelle de leur parcours de formation. Toutefois, pour que ces apprentissages soient effectifs, l'enseignant devra veiller à ce qu'ils ne s'ancrent pas seulement dans une démarche "d'ici et maintenant" mais qu'ils soient reinvestissables dans une logique "d'ailleurs et plus tard".

Dans une première partie, nous montrerons qui se organisent

6.../10...

un mode de fonctionnement du groupe basé sur la coopération, l'enseignant peut permettre aux élèves de s'engager dans des projets d'apprentissage permettant de développer des méthodes et outils relatifs à l'autonomie.

Dans une deuxième partie, mais mentionnons qu'en rendant les élèves acteurs de la construction de leur autonomie<sup>V</sup>, l'enseignant peut permettre aux élèves à apprendre à vivre ensemble, compétences essentielles dans la formation du collégien, relative aux troisième domaine du socle.

Premièrement, mais allons mentionner mettre les élèves dans des démarches coopératives pour construire des projets d'apprentissage individuel peut être un levier pour permettre aux élèves de s'engager. Plus encore apprendre à coopérer est un outil au service des apprentissages des élèves, ils rendront donc plus autonomes ce qui participe à la formation du collégien. En revanche, pour que la construction de compétences soit effective elles devront être réinvestissables en ffs mais également en dehors, ce qui nécessite que les élèves construisent des repères sur eux.

En premier lieu, pour que les élèves s'engagent, il convient qu'ils trouvent du sens dans les situations. Dès lors, pour que l'élève construise ce que l'enseignant veut qu'il développe, l'enseignant

peut attirer son attention en mettant en place dans ces situations d'apprentissage des "amplificateurs d'expérience" (Sauny et al., Actions, significations et apprentissage, 2013). De ce fait, en mettant la parole de ses élèves sur certains indicateurs, l'enseignant oriente les projets de ces élèves. Il saurait, pour que cela soit effectif, l'enseignant doit faire en sorte que les élèves s'engagent. Dès lors, mettre en place une organisation du groupe où les élèves s'observent est un bon moyen pour leur permettre d'avoir un retour objectif sur leur pratique tout en développant leur autonomie.

Nous pouvons illustrer nos propos avec la classe de 5<sup>e</sup> A issue de la fiche contexte dans l'APSA tennis de table appartenant au champ d'apprentissage "conduire et maîtriser un apprentissage collectif ou interindividuel pour gagner". Les élèves de cette classe ont du mal à prendre des initiatives mais commencent à construire des habiletés liées au travail en équipe. En se sensant mettre en place une situation dans laquelle un élève observe peut permettre de développer leur prise d'initiative tout en s'appuyant sur ce qu'ils savent faire : travailler en équipe. Dès lors, l'enseignant peut mettre les élèves de niveau homogène, car peu apprendre c'est mieux avec un joueur par paire de 4 par table<sup>V</sup>, avec 2 observateurs et 2 joueurs qui s'affrontent de niveau similaire. sous forme de lance afin de développer la compétence "rechercher".

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

Epreuve - Matière : 102- 9312 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

pas à tenir la prise verticale main droite. En regardant la vidéo les élèves ne rendent compte que celui qui manie pas à le pied droit à l'aplomb de la main droite tandis que celui qui réussit à le pied gauche en cane extime à l'aplomb de la main droite et le pied droit plus à droite permettant de créer une opposition entre le poussée des jambes et la préhension de la main. En ce sens, grâce à l'organisation par ordre, les élèves peuvent débattre et expérimenter des principes d'actions grâce à l'analyse vidéo. En apprenant à utiliser cette outil cela leur permet de construire davantage leur autonomie et ainsi s'engager dans des projets d'apprentissage individuel.

En somme, cette situation vise à passer d'un élève qui ne se régule pas à un élève qui, par l'interaction avec

.13/20.

son groupe construit des principes d'actions inhérents à l'escalade.  
De plus, l'enseignant en mettant en œuvre sa compétence "intégrer l'outil numérique nécessaire à l'exercice de son métier" permet aux élèves de s'éduquer aux outils numériques tout en construisant des repères sur soi via l'analyse vidéo inhérente à la formation du collégien.

Pour conclure cette première partie, nous avons montré que s'appuyer sur le collectif peut être un moyen pour permettre à tous les élèves de construire et mettre en œuvre des projets individuels participant à la formation du collégien. En effet par le choix de l'enseignant sur l'organisation des situations d'apprentissage et son attention à orienter les projets des élèves celui-ci leur permet de construire cette compétence.

Dans cette seconde partie, nous allons maintenant montrer que développer à chaque élève d'accéder à une certaine autonomie peut leur permettre de s'engager dans des projets collectifs inhérents

aux développements de compétences de vivre ensemble fondamentales dans la formation du collégien. Plus encore, rendre l'élève autonome, est un outil lui permettant de s'engager dans des projets collectifs.

Néanmoins, pour que la construction de compétences soient effectives, elles devront être réinvertisables en ESS mais aussi en dehors, ce qui nécessite de se baser sur la diversité comme une ressource.

En premier lieu, nous pouvons dire que = l'action à l'autonomie nécessite de construire et de s'approprier des règles régissant du groupe classe. Des lors, l'enseignant peut mettre en place un projet collectif dans lequel les élèves s'approprient des règles. En effet, grâce à cette organisation, les élèves peuvent ensuite développer des compétences de vivre ensemble et ainsi mieux s'insérer dans la société. Pour cela, l'enseignant doit organiser un mode de fonctionnement du groupe dans lequel chaque élève peut s'exprimer et être entendu. Dans ce sens, Andrie (2009) propose de faire acquérir la règle des sports collectifs via un modèle démocratique, communiquant seulement avec les règles de base et où les élèves proposent une règle à chaque problème rencontré et qui est ensuite votée. Pour qu'elles soient acceptées, elle doit avoir la majorité absolue (50% des votes + 1).

Nous pouvons illustrer nos propos avec la classe de S<sup>e</sup> A

dans l'APSA basketball. Certains élèves sont en SSS bracket, dès lors l'enseignant parra dans un premier temps les mettre à l'arbitrage pour que les autres élèves puissent expérimenter les problèmes sans que ceux-ci me donnent de solution trop rapidement. Les élèves s'affrontent en 3 contre 3 avec comme règles : limite de temps, contact et bat. Dès qu'un élève rencontre un problème il peut lever la main, l'arbitre arrête le match, puis le joueur propose une règle qui sera votée. Par exemple un élève peut dire que c'est toujours le même qui manque et donc mettre en place la règle du matché. Ainsi grâce à cette situation où les élèves construisent le règlement de manière autonome au travers d'un projet de jeu collectif, les élèves apprennent à vivre ensemble en lien avec la formation du collégium.

En somme, on vise à passer d'élèves qui ne connaissent pas le règlement à des élèves qui se l'approprient collectivement.

L'enseignant donne aux élèves les outils pour communiquer et s'approprier les règles permettant de répondre à la mise en œuvre de projet collectif dans une mise d'apprentissage du vivre-ensemble.

Toutefois, au sein de ce contexte, on réalise une grande

Concours section

: CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière

: EPREUVE DISCIPLIN.APLIQUEE

N° Anonymat

**N231NAT1050956**

Nombre de pages : 20

**15.5 / 20**

Epreuve - Matière : 102-93.12

Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

la rupture de l'échange". Des lors, les élèves s'affrontent suivant les règles normales, sauf que, si un élève amorce un coup et frappe la balle et qu'il manque le point il marque 3 points, si ce n'est pas le cas il perd 1 point. Cette organisation permet aux élèves de se soustraire des préoccupations tactiques, significatives du niveau du niveau de jeu (Séje et Terné, 2016). Pour réussir, les joueurs devront analyser et jouer sur les points faibles de leur adversaire : coup droit, revers, effets, smashes... De plus, les observateurs doivent relever sur une fiche, pour chaque joueur précis quel coup a été mis en place pour permettre aux joueurs d'orienter ensuite leur projet de jeu, puis dans un second temps orienter leurs apprentissages en fonction de leur besoin. En effet, l'idée étant, qu'à la suite d'une telle situation, les élèves puissent

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

identifier leurs besoins pour s'orienter vers des ateliers d'apprentissage en lien avec leur projet d'apprentissages individuel. Evidemment, ceci n'est possible que si les observateurs s'investissent sérieusement, il conviendrait donc que l'enseignant mette en avant et explicite leur rôle non-négligeable pour que ça fasse sens pour les élèves.

En somme, au travers de cette situation, les élèves développent des compétences relatives au domaine 2 du socle, puisque, grâce à l'observation l'enseignant leur permet de s'ailler dans l'initiative de construire un projet d'apprentissage personnel. En effet, on vise à passer d'un élève qui renvoie la balle de l'autre côté du filet à un élève qui cherche à rompre l'échange. De plus, grâce à sa compétence professionnelle "assurer un mode de fonctionnement du groupe permettant les apprentissages et la socialisation des élèves" (BO 2013), l'enseignant concerne à la formation du collégium en développant leur autonomie.

Toutefois, dans cette situation, les élèves développent des connaissances sur leurs actions mais pas directement sur eux. Or, selon

10 / 20..

Antolpi, la connaissance de soi est essentielle (208). Plus encore, selon Cognimor, les adolescents sont en manque de repères sur eux. Dès lors, pour répondre à l'axe du projet de classe = permettre à chaque élève d'améliorer ses ressources et ses habiletés", l'enseignant peut donner des outils leur permettant de mieux se connaître et ainsi pouvoir les réutiliser dans leur pratique future.

En second lieu, pour participer à la formation du collégium, l'enseignant peut former l'élève à l'utilisation de l'outil numérique. En effet, ceux-ci "donnent accès à une information proliférante" (BO 2015) et il est donc nécessaire de développer l'autonomie des élèves face à cet outil qui envahit notre monde contemporain. Selon Palao et al les feedbacks vidéo sont ceux qui font le plus progresser les élèves.

Dès lors, utiliser l'analyse vidéo semble être une bonne solution pour répondre à l'axe 1 du projet de classe. De plus, Légrain et Longueville ont mis en avant que la formation des élèves au tutorat passe par trois étapes : l'identification des règles et principes d'action, le repérage des comportements types des débutants et le passage à l'émission de feedbacks organisés (1999). Selon ces apports, il semble être intéressant de mettre les élèves par groupe afin qu'ils se tutoient, tout en

tenant l'analyse vidéo comme support. En effet l'analyse par groupe est une étape assurant la progression quant à l'apprentissage à l'utilisation de l'outil numérique.

Nous pouvons illustrer nos propos avec la séance de 5<sup>e</sup>A dans l'IPSA escalade issue du champ d'apprentissage : "adopter ses déplacements à un environnement varié". Pour rendre les élèves de moins en moins passifs, l'enseignant peut proposer un contexte de 10 blocs imités dans lequel les élèves seront regroupés par cordée de 3 de niveau hétérogènes. Dans cette configuration, la réalisation d'un bloc vaut 1 point (départ 2 mains sur la prise de départ, utiliser les prises de la couleur du bloc, valider en ramenant les 2 mains 3 secondes sur la dernière prise) et si toute la cordée a réussi, cela rapporte deux points bonus. Pour valider un bloc, chaque cordée a une tablette et se filme pour montrer à l'enseignant. Pour réussir un bloc qu'ils ne réussissent pas instantanément les élèves peuvent déballer et regarder des vidéos pour voir ce qui leur pose problème. Les principes d'action<sup>Y</sup> seront manqués au tableau : placement du centre de gravité, position du pied, orientation du bassin et des épaules. Par exemple, un élève peut dire à un élève qui a réussi qu'il n'a pas

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

Epreuve - Matière : 102 - 9312 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

hétérogénéité au sein des élèves. De plus, selon l'axe 4 du projet EPS, il faut faire des différences une reconnaissance pour le collectif. Des lors, séparer les élèves sportifs des autres ne peut pas être la seule solution. En effet, il est aussi important que les élèves apprennent les uns par les autres et que cette méthode soit transférable dans d'autres disciplines.

En second lieu, l'un des ressorts pour les apprentissages est de les baser sur le fond d'histoires collectives (Téte et Terrié, 2016). Des lors, le thème sur la semaine olympique et paralympique peut être un bon moyen pour engager les élèves dans un projet collectif avec un but commun. En effet, celle-ci aura une résonnance culturelle pour les élèves, ce qui leur permettra de mettre du

17 / 20

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS  
Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLIN.APPLIQUEE  
N° Anonymat : N231NAT1050956

Nombre de pages : 20

15.5 / 20

sens dans leur projet et donc de s'engager davantage.

Nous pouvons illustrer nos propos avec la classe de 5<sup>e</sup>A dans l'APSA dont appartenant au champ d'apprentissage : "s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique" (BO 2015).

Nous pouvons proposer un projet collectif aux élèves dans lequel ils devront par groupe de 5 une prestation pour la cérémonie d'ouverture de la semaine. A noter que tous les élèves de 5<sup>e</sup> font ça. lors des premières leçons, l'enseignant peut mettre en place la méthode jigsaw dans laquelle chaque élève du groupe est "spécialiste" et se forme avec les autres "spécialistes" pour ensuite rentrer vers son groupe et enrichir le projet collectif. Par exemple le spécialiste du temps va apprendre à compter les temps par 8 et devra gérer le paramètre du sein de son groupe, pendant que le spécialiste de l'espace va et l'échange avec les autres spécialistes se former via des ressources vidéo sur l'espace en profondeur et en hauteur et ses significations pour ensuite rentrer vers son groupe et mettre en lien ses compétences avec le message que le

18 / 20

grape vent faire passer.

En norme, grâce à cette situation, on cherche à passer d'un élève qui ne se sent pas légitime dans un grape et qui se met en retrait à un élève qui devient une ressource pour tous. En effet, l'enseignant en s'appuyant sur l'une du projet de classe : "travailler au sein de différents collectifs", il permet à chaque élève de s'enrichir des autres. Dès lors, instaurer un climat de coopération permet à chaque élève de devenir une ressource pour les autres permettant un étaillage mutuel (Brunner, 1983) de leurs apprentissages au service d'un projet collectif.

Pour conclure cette deuxième partie, nous avons montré que s'appuyer sur les ressources, notamment l'autonomie, des individus peut être un moyen pour permettre aux élèves de mettre en œuvre des projets collectifs participant à la formation du citoyen. En effet cela concerne à développer chez les élèves le vivre ensemble grâce aux choix pédagogiques et didactiques de l'enseignant.

Pour conclure ce devoir, nous avons montré que construire la compétence = construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuels ou collectifs = est un levier permettant aux élèves

de s'engager, ce qui participe à la formation du collégium. Nous avons également montré que cette formation n'est envisageable qu'en travers d'une dialectique collectif / individu. Plus encore, au regard de l'évolution de notre société, de plus en plus connectée, avec le métavers de facebook, les interactions évoluent. De ce fait il nous semble encore plus important de former les élèves à ces interactions.